

TECHNICIEN DES ARTS MOBILIERS, SCULPTÉS ET DÉCORATIFS

Titre à finalité professionnelle de Niveau 4 enregistré au Répertoire National de la Certification Professionnelle.

Dernier enregistrement au RNCP pour une durée de 2 ans : Commission du 26 mars 2024.

Organisme certificateur : École supérieure d'Ébénisterie d'Avignon.

UNE FORMATION QUALIFIANTE ET DIPLÔMANTE

DURÉE : 10 MOIS - DE SEPTEMBRE À JUIN

VOLUME HORAIRE : 1520 HEURES - À RAISON DE 38 H/SEMAINE

OBJECTIFS

Cette action de formation qualifiante dont l'objectif est l'obtention d'une certification professionnelle forme des professionnels de haut niveau technique en Sculpture, Dorure sur bois et Ébénisterie capables de concevoir, dessiner, fabriquer, modeler, mouler, sculpter et dorer à la feuille n'importe quelle œuvre artistique ou copie de style et confère également la capacité à l'installation : créer/reprendre, gérer et développer une entreprise de type artisanal.

LIEU DE FORMATION

La formation a lieu dans les locaux de l'ESEA : 1270 m² de bâtiments équipés, 230 m² de couverture pour le stockage du bois et 680 m² de cour goudronnée.

- Espace dédié Sculpture, dorure : Atelier machines à bois, finition, Atelier de 15 établis sculpture sur bois, salle de dessin et de dorure sur bois
- Espaces communs : salle de cours de gestion d'entreprise, d'histoire de l'art, bibliothèque, salle de repos et coin repas
- Adresse : ESEA - 1742 route d'Orange - 84250 LE THOR

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en continu, en présentiel, associant des temps d'apprentissage collectif et un suivi individualisé. Formation pratique pour 80% du temps.

PUBLIC, PRÉREQUIS, CONDITIONS D'ADMISSION, EFFECTIF

Formation pour adultes « tous publics ». Être âgé d'au moins 18 ans à l'entrée en stage.

Aucun prérequis. Aucun diplôme quel qu'il soit, ni antériorité dans le métier ne sont exigés.

Effectif maximal par session : 15

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Entretien individuel obligatoire (½ journée à l'école) avec la responsable de l'établissement et le formateur référent de la spécialité (questionnaire de connaissances et deux temps d'entretien) afin de définir un parcours adapté et individualisé en travaillant sur le positionnement du stagiaire en termes de savoir être et de savoir-faire.

Les inscriptions débutent dès le mois de septembre de l'année précédente. Après réception du formulaire de candidature, les candidats sont recontactés sous 7 jours ouvrés.

CONTENU

FORMATION EN ATELIER (80% DU TEMPS)

- Sculpture sur bois
- Modelage, Moulage
- Dorure sur bois
- Ébénisterie

FORMATION TECHNOLOGIQUE

- Technologie générale
- Technologie des machines
- Technologie du bois
- Technologie de finition
- Étude des styles et des motifs d'ornement
- Étude du dessin d'art
- Initiation au dessin technique et à Sketchup (DAO)

FORMATION À LA GESTION D'ENTREPRISE

- Cours de gestion pratique pour la création et la gestion d'une entreprise artisanale (étude de marché, prévisionnels financiers, structures juridiques...)
- Cours spécifiques sur le statut de micro-entrepreneur, « artiste libre », CV et recherche d'emploi
- Citoyenneté - sécurité - développement durable

EXÉCUTION DE 5 ŒUVRES

- Un confiturier revisité « Le Kube » en noyer et chêne
- Un miroir Louis XVI avec fronton moulé et doré à la feuille
- Un bas-relief sculpté en noyer, chêne ou merisier (sujet libre)
- Une ronde-bosse en tilleul (sujet libre)
- Une pièce de libre choix pensée, dessinée et exécutée par chaque élève

MOYENS HUMAINS

- 1 responsable de l'école et chargée de cours
- 5 formateurs diplômés / professionnels du métier concerné
- 1 assistante de gestion
- 1 assistante administrative de formation

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation est basée essentiellement sur la pratique professionnelle. Les cours de théorie sont appliqués systématiquement à l'établi avec la répartition suivante : 20% théorie, 80% pratique.

Nous faisons appel en permanence aux mémoires visuelles, auditives et sensibles.

Chaque stagiaire réalise 5 œuvres en 10 mois, 4 œuvres imposées (un meuble sculpté, un miroir doré, un bas-relief et une ronde bosse) qui sont de véritables pivots pédagogiques et une œuvre finale personnelle.

Pour chacun des meubles pédagogiques, un dossier technique est remis à chaque stagiaire.

La pédagogie est adaptée et individualisée en fonction des stagiaires et de leur capacité à assimiler les différentes phases de la formation. À chaque meuble correspond des feuillets explicatifs avec dessins, maquettes articulées, modèles de meubles grandeurs réelles, gabarits d'usinage.

ÉVALUATION, VALIDATION ET SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation des stagiaires est réalisée par un jury de professionnels mais l'organisation pédagogique facilite le suivi en continu des stagiaires par l'équipe pédagogique car chaque meuble réalisé permet de passer à l'étape suivante.

Les formateurs de la section font le point régulièrement avec les stagiaires sur les acquis et les difficultés et plus particulièrement à chaque fin de réalisation d'un meuble (5 réalisations en 10 mois), grâce à la mise en place d'un carnet d'auto-évaluation pour chaque œuvre réalisée.

En parallèle, un jury composé de professionnels (artisans du secteur et experts) intervient à deux reprises afin d'évaluer la réalisation d'une œuvre en milieu de parcours (imposée) et de l'œuvre personnelle de fin d'année.

La validation du titre à finalité professionnelle de Technicien des arts mobiliers, sculptés et décoratifs s'obtient après une évaluation en deux temps :

- Une évaluation à mi-parcours sur une réalisation imposée (présentation et entretien technique avec le jury)
- Une évaluation en fin de formation sur une création libre d'un meuble et son dossier d'étude et la présentation écrite d'un business plan (soutenance de leur projet et entretien technique avec le jury portant sur l'ensemble du référentiel de compétences).

A l'issue de la formation, les stagiaires ayant rempli les conditions de réussite obtiennent le **Titre à finalité professionnelle de Technicien des arts mobiliers, sculptés et décoratifs**, accompagné d'un certificat de fin de stage. Il est possible de valider un ou des blocs...

N° ET INTITULÉ DU BLOC DE COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
RNCP38816BC01 Réaliser l'étude de la faisabilité et de la conception d'un ouvrage (ébénisterie, sculpture, dorure)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle réelle individuelle : Étude de l'œuvre de conception libre faisant l'objet de la soutenance orale • Entretien technique avec le jury
RNCP38816BC02 Réaliser un meuble avec sculpture	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle réelle individuelle : Réalisation d'un meuble (confiturier). • Entretien technique avec le jury
RNCP38816BC03 Sculpter sur bois en bas-relief ou en ronde bosse	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle réelle individuelle : Réalisation d'un bas-relief • Réalisation d'une œuvre de conception libre • Entretien technique avec le jury
RNCP38816BC04 Réaliser une dorure à la détrempe ou à la mixtion	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle réelle individuelle : Réalisation d'un miroir doré • Entretien technique avec le jury
RNCP38816BC05 Créer et gérer son activité de créateur d'art ou d'artisan	<ul style="list-style-type: none"> • Mises en situations professionnelles collectives : Élaboration d'un business plan d'installation et de devis • Entretien technique avec le jury

L'ESEA prend en compte les situations de handicap : nous consulter pour un aménagement des parcours - Accès PMR.

COÛT DE LA FORMATION

Formation éligible au Compte Personnel de Formation <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Frais d'inscription, de dossier et d'entretien : **200€ + Frais de scolarité : 15 808€.**

Sur la base de 1 520 h de formation, soit 10,40€/heure/stagiaire, comprenant toutes les fournitures nécessaires à la formation théorique et à la réalisation des meubles ou sculptures, conservés par les stagiaires sans aucun supplément.

DÉBOUCHÉS

Sculpteur/doreur sur bois qualifié, menuisier d'art, restaurateur de sculpture et/ou de bois doré, chef d'atelier / de fabrication, artisan d'art mobilier, artisan sculpteur et/ou doreur sur bois/ébéniste, artiste-auteur, ouvrier qualifié / chef d'une entreprise artisanale, formateur en ébénisterie, sculpture et dorure, animateur d'ateliers créatifs / d'insertion, etc.

SUITES DE PARCOURS, ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Cette formation est à vocation professionnelle. Elle permet toutefois une équivalence partielle avec des blocs de compétences de la certification professionnelle d'Ébéniste (blocs 2 et 3).

CONTACT

ESEA - 1742 route d'Orange - 84250 LE THOR

Tél. : 04 90 33 90 58 - Email : info@esea-avignon.com

